

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - INFRASTRUCTURES -
TRANSPORTS**

du lundi 26 Novembre 2018 à 18 h 00

Membres	Commune	Présents	Absents Excusés
BECQUET Jean-Luc	BEAUNE	X	
BOUGEOT Martine	CHAGNY Secrétaire	X	
BOUILLET Raphaël	BEAUNE	X	
BOUTEILLER DESCHAMPS Delphine	BEAUNE		X
BROUANT Pierre	CORGENGOUX	X	
CANCEL Frédéric	BEAUNE		X
CLERGET Jacky	MONTHELIE	X	
DANCER Céline	CHASSAGNE-MONTRACHET		X
GRAPPIN Serge	SAINT-ROMAIN	X	
L'EXCELLENT René	BOUZE-LES-BEAUNE	X	
LEVIEL Virginie	BEAUNE 1^{ère} VP	X	
PRENEY Jean-Marc	ECHEVRONNE		X
ROCH Richard	MONTAGNY-LES-BEAUNE	X	
RODIER Michèle	CHAGNY		X
ROUX Philippe	BEAUNE		X
SAINT-EVE Didier	COMBERTAULT 2^e VP	X	
TRUCHOT Daniel	THURY		X
VALLET Jean-Christophe	CORBERON	X	
Membre associé			
BOLZE Pierre	BEAUNE		X
Bruno MOMBRIAL	Responsable Urbanisme/Habitat	X	
François BOURGUENOLLE	Responsable Environnement - Déchets - Transports	X	
Patricia DUBOIS	Service Habitat	X	
Anais PIGNET	Service Transports		

RAPPORTS SOUMIS A COMMISSION

- Rénovation énergétique : Renouvellement des Aides Réno

Le rapport présenté propose la prolongation d'une année supplémentaire des Aides Réno' à destination des particuliers qui s'engagent à réaliser des opérations de rénovations énergétiques performantes. Il est proposé de prolonger :

- les demandes de subvention à déposer jusqu'au 30 Septembre 2019,
- les demandes de paiement à solliciter avant le 31 Décembre 2019.

Il est précisé que les conditions d'éligibilité, les catégories de travaux concernés, ainsi que les participations financières restent inchangées.

Afin de communiquer sur le dispositif, une proposition d'article, sur support papier et numérique, sera transmise aux communes pour le relayer dans leurs journaux municipaux de début d'année. Il est également possible de solliciter le Pôle rénovation Conseil du Pays Beaunois pour présenter le dispositif lors de conseils Municipaux ou de réunions publiques (minimum de participants requis).

Avis : Favorable à l'Unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Point sur le Programme Rendez-vous Des Branchés

Après 2 années d'accompagnement des Familles des branchés, la Communauté d'Agglomération a décidé de poursuivre la dynamique amorcée à travers l'animation d'une saison 3 dans un format différent et de s'orienter vers les « Rendez-vous Des Branchés »

Le principe ? Un rendez-vous de partage et d'échanges pratiques tous les 3ème Jeudi de chaque mois jusqu'en juin 2019 autour d'un thème différent à chaque fois (éco gestes dans l'habitat, rénovation énergétiques, énergies renouvelables, mobilité durable, entretien au naturel...).

Qui est concerné ? Ces Rendez-vous Des branchés sont ouverts à tous, simplement sur inscription (dans la limite des places disponibles). Alors n'hésitez pas à en parler autour de vous !

Des programmes sont disponibles auprès du service Communication et sur le site internet de la Communauté d'Agglomération. La prochaine soirée est programmée Jeudi 20 Décembre de 19h à 21h autour d'une ballade thermique de Noël.

M. BOUILLET propose qu'une saison dédiée à l'accompagnement des enfants/Scolaires soit organisée en lien avec les équipes pédagogiques.

- Point d'information sur la révision du SCOT, PLH et Plan Climat

Il est indiqué que l'année 2019 sera dense en matière d'aménagement et de planification avec la mise en révision de 3 documents stratégiques pour la CABCS :

- **Le SCOT** approuvé en février 2014, que les élus ont souhaité réviser afin d'intégrer la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin. En l'absence de SCOT, les communes sont en effet soumises à un principe d'urbanisation limitée.
- **Le Programme Local de l'Habitat (PLH)** 2013-2018, qui arrive à échéance et doit donc être révisé pour définir un nouveau programme d'actions pour 6 années supplémentaires, notamment en ce qui concerne les dispositifs de soutien financiers aux communes et autres partenaires.
- **Le Plan Climat Air Energie (PCAET)**, dont l'actualisation est rendue nécessaire du fait des nouvelles orientations en matière de transition énergétique, la stratégie de l'agglomération doit notamment être complétée sur les volets énergie et qualité de l'air.

Les calendriers de travail de ces différentes démarches seront précisés en début d'année.

Cette mise en révision simultanée permettra de travailler sur l'articulation des politiques publiques et leur déclinaison. D'un point de vue juridique, les documents de l'agglomération devront prendre en compte (PCAET) ou être compatibles (PLH) avec le SCOT.

Une organisation interne sera réfléchi afin d'optimiser au mieux les temps d'information et de mobilisation des différents partenaires et élus autour de ces documents.

A noter que le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) est également en révision, il s'agit d'un document qui s'imposera au SCOT. Il devrait être approuvé fin 2019.

Les élus s'interrogent sur les incidences que peuvent avoir la mise en révision de ces documents sur la mise en compatibilité de leur PLU :

- il n'y a pas de conséquence dans l'immédiat, les documents actuels restent en vigueur,
- une fois le PLH et le SCOT approuvés, les PLU auront 3 ans pour se mettre en compatibilité, si nécessaire (analyse au cas par cas à faire),
- pour les révisions de PLU en cours, si les démarches sont bien avancées, il est préférable de les mener à leur terme. Pour celles qui démarreraient juste, la question peut se poser. Le service urbanisme peut conseiller les communes sur ce sujet.

- **Présentation des informations relatives aux transports scolaires.**

Une attention particulière est portée aux problèmes de sécurité (non port de la ceinture de sécurité, abords des établissements secondaires).

Suite à la demande de M BROUANT, un bilan du TAD sera présenté lors de la prochaine commission.

M. BECQUET indique que le projet du pôle multimodal de la gare de BEAUNE est en négociation avec EFFIA. Des plans pourront être présentés début 2019. La question des financements reste toujours en suspens.

La Présidente,
SIGNE
Virginie LEVIEL

La Secrétaire,
SIGNE
Martine BOUGEOT